

## Conditions

- Le club s'annonce avec ses membres (licences, membres ou Member+) avec l'action du 15 mai.

## Equipes / Disciplines

- Une équipe est composée d'au moins deux Dames (de plus de 40 ans) et deux Messieurs (de plus de 45 ans). Dans le cas de 4 joueurs pour une équipe (2 Dames, 2 Messieurs), chaque joueur joue un double et un mixte.
- Il s'agit d'une ligue de joueurs non licenciés.

La réglementation est donnée en tant que conseil. Elle peut être prolongée par les associations régionales. Pour raisons d'unité sur le plan national il serait judicieux de laisser au moins ces deux points de réglementation en vigueur.

## Frais

- Les clubs n'annonçant qu'une équipe séniors versent une cotisation de club de Fr. 30.—et une cotisation d'équipe de Fr. 20.--.
- Les clubs qui annoncent 4è ligues et plus, versent comme jusqu'ici, une cotisation de base pour la ligue la plus haute et une cotisation de Fr. 20.—pour une équipe séniors supplémentaire.
- Les associations régionales peuvent demander individuellement une cotisation par ligue séniors.